



SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

DIU Formation avancée en chirurgie de la main



Niveau d'étude
visé
BAC +5



Durée
2 ans



Composante
UFR de santé,
médecine
et biologie
humaine

Présentation

En partenariat avec une vingtaine d'universités au niveau national, le DIU Chirurgie de la main est une formation universitaire de deux années, portée par la Société Française de Chirurgie de la Main (SFCM) et le Collège Français des Enseignants en Chirurgie de la Main (CFECM), qui ont créé une confédération des DIU de Chirurgie de la main. Cette confédération veille à l'harmonisation des DIU en Chirurgie de la main au niveau national, et permet ainsi d'avoir une formation homogène sur tout le territoire, en termes **d'organisation générale et de programme commun**.

La confédération comprend 4 entités organisationnelles : Grand Ouest, Grand Sud, Nancy, Paris-Est-Nord.

L'obtention du DIU Chirurgie de la main est un pré-requis obligatoire pour la demande du droit au titre de Chirurgie de la Main. Ainsi une fois par an, la commission d'homologation du « droit au titre » analyse les demandes des candidatures des praticiens, dont le cursus et l'activité permettent d'accéder au droit au titre en chirurgie de la main (considéré comme une hyper spécialité). Cette commission soumet au Conseil National de l'Ordre des Médecins, la liste des praticiens retenus (Assemblée Générale du Collège Français des Enseignants en Chirurgie de la Main, Règlement intérieur validé à l'AG du 19 décembre 2019).

Objectifs

Le DIU Formation avancée en chirurgie de la main a pour objectif de compléter la formation des chirurgiens orthopédistes ou plasticiens pour la prise en charge de la pathologie de la main.

Savoir-faire et compétences

- 1ère année de formation :
 - . identifier les bases anatomiques et physiologiques de la chirurgie de la main et du membre supérieur
 - . acquérir les notions de base pour mieux comprendre les traumatismes de la main et des nerfs périphériques, et leur prise en charge spécialisée en temps opportun : établir un diagnostic lésionnel et pouvoir prescrire les examens complémentaires utiles
 - . connaître les techniques chirurgicales les plus appropriées
 - . diriger un patient vers un spécialiste médical ou chirurgical adéquat

La 1ère année ne se substitue pas à l'enseignement de base propre à chaque spécialité, ni à celui des Collèges de



Chirurgie orthopédique, de Chirurgie plastique et de Chirurgie pédiatrique ; elle est complémentaire à la formation des futurs chirurgiens spécialistes en Chirurgie orthopédique et traumatologique, Chirurgie plastique et reconstructive et Chirurgie pédiatrique.

Les séminaires aborderont les thématiques suivantes : anatomie-physiologie, main traumatique, main de l'enfant, main neurologique, main inflammatoire, main infectée, main dégénérative.

- 2^{ème} année de formation :
• approfondir ses connaissances dans des domaines moins connus, tels que main congénitale, chirurgie reconstructive, pathologie dégénérative du membre supérieur.

Organisation

Organisation

Durée

Début des cours : Octobre

Fin des cours : Juin.

Dates des cours

9 séminaires d'octobre à mai/juin : dates communiquées ultérieurement par le secrétariat pédagogique.

Organisation

9 séminaires de 2 jours par semaine

Lieux d'enseignement en présentiel, sur les sites des universités partenaires de l'entité Paris-Est-Nord : Université de Besançon, Lille, Sorbonne Université et Université Sorbonne Paris Nord (USPN, Campus de Bobigny).

Mémoire

Mémoire réalisé en cours d'études, soutenu à la fin de la 2^{ème} année. Il portera indifféremment sur un travail expérimental, une étude anatomique ou une expérience clinique.

Programme

Il comprend 9 séminaires :

- **Séminaire 1 : Généralités**
- **Séminaire 2 : Anatomie physiopathologie**
- **Séminaire 3 : Main traumatique**
- **Séminaire 4 : Main d'enfant**
- **Séminaire 5 : Main neurologique**
- **Séminaire 6 : Main inflammatoire**
- **Séminaire 7 : Main infectée**
- **Séminaire 8 : Main dégénérative**
- **Séminaire 9 : Divers**

Responsables de l'enseignement, entité Paris-Est-Nord :

Pr Thomas GREGORY – PU-PH - Responsable formation - Université Sorbonne Paris Nord (USPN)

Pr Laurent OBERT – PU-PH – Université de Besançon (coordonnateur national)

Pr Christophe CHANTELOT – PU-PH – Université de Lille

Dr Adeline CAMBON, MCU-PH – Sorbonne Université

Pr Sybille FACCA – PU-PH – Université de Strasbourg



Membres du comité pédagogique au niveau local (USPN) :

Pr Thomas GREGORY – PU-PH - Responsable formation - USPN

Équipe pédagogique :

Pr Thomas GREGORY – PU-PH - USPN

Pr Laurent OBERT – PU-PH – Université de Besançon (coordonnateur national)

Pr Christophe CHANTELOT – PU-PH – Université de Lille

Dr Adeline CAMBON, MCU-PH – Sorbonne Université

Pr Sybille FACCA – PU-PH – Université de Strasbourg

(l'équipe pédagogique est susceptible d'évoluer en cours d'année).

Contrôle des connaissances

1. A la fin de la 1^{ère} année : épreuve sous forme de QCM (épreuve en présentiel de la région) ; tous les inscrits passent en 2e année s'ils ont obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 à l'examen de première année
2. A la fin de la 2^{ème} année : soutenance orale d'un mémoire et présentation de 2 cas cliniques
3. Pas de session de rattrapage

La validation du DIU est conditionnée par l'obtention de la moyenne au **total des épreuves des 2 années**, c'est-à-dire par une moyenne supérieure ou égale à 40/80.

L'assiduité est validée à condition d'avoir été présent à tous les séminaires, hormis cas de force majeure.

Le redoublement est autorisé. Les candidats devront se ré-inscrire et repasser l'ensemble des épreuves.

Validation

Diplôme Inter-Universitaire de Formation avancée en chirurgie de la main.

Admission

Conditions d'admission

Sur dossier.

Modalités de candidature

Candidature 2026/2027

1. Candidatez sur le site : <https://ecandidat.univ-paris13.fr/ecandidat> **entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre 2026**
2. Créez votre compte (attention : le logiciel de candidature n'est pas forcément compatible avec les téléphones mobiles et les tablettes)
3. Déposez vos pièces justificatives (au format PDF) : votre pièce d'identité en cours de validité, le diplôme d'État justifiant le niveau d'accès à la formation souhaitée, CV, lettre de motivation et copie de la carte vitale
4. A joindre en complément : si vous êtes étudiant en LMD, interne ou faisant fonction d'interne dans une université : déposez le certificat de scolarité universitaire justifiant de votre inscription pour l'année universitaire en cours à un diplôme national ou à un diplôme d'État (hors DU-DIU)
5. Validez vos informations
6. Après acceptation de votre candidature par le comité pédagogique du DIU qui se réunit courant



octobre (à confirmer), un lien vous sera communiqué par mail afin de finaliser votre inscription administrative universitaire (attention : la **candidature** et l'**inscription** sont 2 étapes différentes)

7. Un contrat de formation professionnelle sera établi dès votre inscription administrative.

Droits de scolarité

Coûts de la formation 2026/2027 (frais de formation + droits d'usager)

1. Frais de formation en fonction de votre statut :

Statut	Tarif préférentiel
Si vous êtes inscrit en formation initiale pour l'année en cours, avec le statut étudiant (certificat de scolarité ou attestation équivalente à joindre au dossier)	700 € sur 2 ans, soit 350 € sur 1 an
Si vous êtes diplômé depuis moins de 2 ans dans le cadre de votre formation initiale (diplômes délivrés au titre de l'année universitaire 2024-25 ou 2025-26) (copie du diplôme ou attestation de réussite à joindre au dossier)	700 € sur 2 ans, soit 350 € sur 1 an

Statut (possibilité de prise en charge employeur/organisme financeur)	Tarif formation continue
Si vous êtes médecin libéral/salarié, personnel hospitalier, salarié dans une entreprise... en reprise d'études	870 € sur 2 ans, soit 430 € sur 1 an
Si vous êtes diplômé de la formation initiale depuis 2 ans et plus	870 € sur 2 ans, soit 430 € sur 1 an

(les DU-DIU ne sont pas inscrits au RNCP, Registre National des Certifications, et **ne sont pas éligibles au CPF**)

2. Droits d'usagers : **254 € par année universitaire** (droits de niveau Master définis par arrêté ministériel, définitifs en juillet de chaque année donc susceptibles d'être modifiés).

Et après

Poursuite d'études

Le DIU Formation avancée en chirurgie de la main est un pré-requis obligatoire pour la demande du Droit au Titre de Chirurgie de la Main. Il permettra l'installation en tant que chirurgien de la main.

Contacts



Contacts

Responsable pédagogique

GRÉGORY Thomas

Responsable administratif

Meriem SAFI

☎ 01 48 38 89 93

✉ sec2-sante@univ-paris13.fr